

**Rapport n°59 du 10 novembre 1925**  
**du chef du service de la police et de la sûreté au Lieutenant-Gouverneur du Dahomey**  
**Secret**

---

Comme suite à la demande que vous avez bien voulu m'en faire j'ai l'honneur de vous rendre compte de la situation au sujet de la propagande communiste à Abomey.

En 1924 mes efforts servirent :

1° à diminuer toujours davantage le nombre des indigènes lisant les journaux à tendance subversive : communiste, propagande anti-militariste, séparatiste et panislamique ;

2° à la saisie et à la destruction par le feu de toutes les publications interdites en AOF ;

3° à des interventions personnelles auprès du plus grand nombre de ceux recevant et lisant *Les Continents*, *La Voix coloniale*, pour leur démontrer le mal fondé de la générosité de cette presse, les erreurs, les déformations ou les mensonges constituant le fond de ces commentaires, dans les cas particuliers la naïveté avec laquelle les rédacteurs de ces organes – n'ayant presque jamais quitté la France – acceptaient comme véridiques les plaintes, les réclamations ou les récits de soi-disant scandales coloniaux.

Quelques exemples particuliers au Dahomey rendaient ces interventions faciles et opérantes sur l'esprit des indigènes. Ils se rendaient compte par eux-mêmes de la mauvaise foi qui entachait les allégations et les commentaires de ces feuilles, à la lumière de faits qui leur étaient parfaitement connus.

Aidé de quelques autochtones d'une moralité et d'un attachement certains, j'ai vigoureusement exploité en leur temps :

1° La condamnation définitive du 4 février 1924 de Marcus Garvey à cinq ans de prison pour son escroquerie d'un million de dollars sous le couvert de la constitution et de l'exploitation éphémère de la « Black Star Line » et son internement au pénitencier d'Atlanta ;

2° le retrait du nom de Ouanilo Béhanzin de la manchette des « Continents » à partir du 1<sup>er</sup> août 1924 ;

3° La condamnation de Fangeat, gérant du même journal en novembre 1924 à six mois de prison pour diffamation ;

4° La disparition de cette famille à la suite de cet avatar ;

« Les Continents » étaient certainement la publication la plus dangereuse du genre pour la Dahomey ; les gens qui y collaboraient étaient des natifs de la colonie dont l'origine et le nom pouvaient augmenter la valeur morale.

Il est à souhaiter qu'elle ne reparaisse plus.

Depuis novembre 1924 je n'ai plus revu que de très rares numéros de *Paria* et de *La Voix coloniale* transformée. Les personnes pressenties comme dépositaires s'étant récusées et la direction du *Paria* n'étant pas à ma connaissance et pour le Dahomey mis à exécution son projet d'octobre 1924 qui consistait disait R. Maron à envoyer comme à Madagascar de 15 à 20 numéros sous forme de paquet de librairie, à un seul destinataire chargé de la distribution à des abonnés connus de lui seul.

En novembre 1924 me conformant à vos instructions j'ai fait établir :

1° Un état nominatif de tous les étrangers et Français expulsés ou signalés comme indésirables ou suspects depuis 1910, non seulement en AOF mais encore en Indochine, à Madagascar et aux Antilles ;

2° un recueil de tous les textes en vigueur traitant du débarquement et du séjour des étrangers en AOF.

La production des listes de passagers complètes et exactes, si difficile à obtenir des commandants de navires et des agents des compagnies de navigation, a été définitivement mise au point depuis le commencement de l'année courante.

Aussi a-t-il été possible de constituer avec efficacité les arrivées de manière à se défendre contre l'entrée des indésirables et à surveiller étroitement les suspects ou simplement les inconnus, tout cela de la façon la plus discrète et sans motiver la moindre réclamation.

Ainsi que je vous en ai rendu compte à plusieurs reprises : les renseignements qui vous parviennent des cercles de l'intérieur corroborent ceux que je possède déjà, qui m'ont été fournis par le service de surveillance spécial

**Bénédicte Brunet-La Ruche, « Discipliner les villes coloniales » : la police et l'ordre urbain au Dahomey pendant l'entre-deux-guerres, *Criminocorpus*, Dossier thématique n° 4 : Histoire de la police, 2012.**

Ces recoupements tendent à affirmer l'efficacité du système employé jusqu'ici.

Depuis la réunion à Paris le 20 décembre 1924 de la commission coloniale communiste sous la présidence du sieur Ali, séance au cours de laquelle fut décidée la création des trois sous-commissions, Afrique du nord, Antilles, Afrique occidentale, le service de la sûreté n'a constaté aucune tentative de propagande à l'intérieur de la colonie.

D'ailleurs exercée par des Blancs elle serait aussitôt découverte ; exercée par des indigènes elle ne pourrait rester ignorée bien longtemps grâce au réseau d'indicateurs de ce service. Exemple entre autres la divulgation immédiate des propos tenus à Cotonou par le Sénégalais Abdoulaye Seck au sujet de Gandjenou qui fit l'objet de mon arrêté n°24 du 25 mars dernier, nous transmettant le rapport du commissaire de police de cette ville ; les racontars en anglais de quelques indigènes natifs du Dahomey à tendance anglophile [...]

Au Dahomey, pays de grande production de matières premières et de produits vivriers en abondance, si tous les indigènes ne sont pas riches, tous jouissent d'une grande aisance. La famine et la sous-alimentation y sont inconnues

La superficie du territoire est de peu d'étendue ; les communications sont faciles de cercle à cercle ; les autochtones voyagent beaucoup et sont au courant de tout ce qui se passe et de tout ce qui se dit. La propagande communiste proprement dite a peu de chance de réussir ici parce qu'elle est basée sur l'exploitation du mécontentement né de la misère ou de la gêne, et sur le désir d'affranchissement des indigènes du joug capitaliste.

Or les Dahoméens se rendent compte de la façon la plus évidente que leur bien être et leur tranquillité sont la résultante certaine de l'association franche et loyale du capital et du travail, autrement dit des Européens et des Noirs.

S'il n'y a rien à craindre pour le moment de la propagande bolchevique, quant à l'enrôlement volontaire des indigènes sous le drapeau rouge, il ne faut pas perdre de vue :

Qu'il y a ici quelques évolués mécontents, se croyant sacrifiés, brimés même, parce qu'ils ne jouent aucun rôle alors qu'ils sont certains de posséder des qualités de distinction ou de commandement. Cette forme de nationalisme individuel, puissamment animé par l'intérêt personnel, ne possédant par elle-même aucun moyen d'action, aucune chance de réalisation pratique, pourrait bien un jour s'allier à Moscou, afin de pouvoir mettre les puissants moyens des soviets au service de ses aspirations locales qui peuvent se traduire par : « Nous sommes assez forts pour nous gouverner nous-mêmes. »

Je répète encore que ces aspirations ne sont que le fait de quelques évolués mécontents, dont la valeur dans l'ensemble des connaissances est loin de justifier l'opinion qu'ils s'en font et qui, pour le moment, se contenteraient de jouer un rôle beaucoup plus modeste à la faveur duquel ils pourraient enfin se créer, au préjudice de leurs congénères, une situation rémunératrice, quelle que puisse être la moralité des moyens employés.

Voilà je crois où est le danger ; il mérite une attention et une surveillance de tous les instants.

Cette éventualité se produira-t-elle ? Si oui, quand et comment ?

En cette matière, les appréciations les mieux établies ne me paraissent pas permises. Elles risqueraient trop d'être démenties par les faits, parce qu'elles sont le fait d'un trop grand nombre d'évènements, la plupart imprévisibles, même pour les intéressés.

Je suis d'avis, qu'on devrait faire d'ores et déjà, de l'opposition préventive contre les quelques individus dont je parlais tout à l'heure, en combattant vigoureusement « l'idée », par tous les moyens légaux, appropriés aux milieux, souvent tirés de la coutume, en faisant jouer la jalousie des confessions et l'antagonisme des divers groupements ethniques. Enfin en opposant ces individus entre eux et si possible en les ridiculisant auprès des masses.

Les indigènes du Dahomey, peut-être plus qu'ailleurs, sont en pleine évolution. Pour qu'elle reste ordonnée, méthodique et sage, il est indispensable que le haut commandement soit très exactement renseigné. Pour cela il faut une police de carrière active et nombreuse, un service de sûreté solidement

**Bénédicte Brunet-La Ruche, « Discipliner les villes coloniales » : la police et l'ordre urbain au Dahomey pendant l'entre-deux-guerres, *Criminocorpus*, Dossier thématique n° 4 : Histoire de la police, 2012.**

organisé, pouvant à tout moment lancer des antennes d'informations, de surveillance ou de contrôle dans les cercles de la colonie. Si en 1924 et 1925, nous avons pu, malgré notre nombre souvent dérisoire (nous ne sommes plus que deux depuis 3 mois) assurer tout le service (police et sûreté) c'est parce qu'en plus du résultat de nos efforts, nous avons eu la veine et que nous avons souvent bénéficié du hasard, ce qui a été de tout temps et en tout pays, le grand maître de la police.

Il serait dangereux de continuer ainsi alors que la tâche va être plus délicate et plus dure. La mise à pied d'œuvre du personnel prévu par l'arrêté général du 17 septembre 1923 s'impose (un commissaire de police, chef du service de la police et de la sûreté, 3 commissaires de police, 3 inspecteurs européens et 4 inspecteurs indigènes).

PS : il serait aussi à souhaiter que Dakar ne nous laisse pas dans l'ignorance de ce qui se passe en France, au sujet de la propagande bolcheviste aux colonies. Le danger dont nous sommes menacés a forcément ses premières manifestations dans la métropole.

*Source : Archives nationales du Bénin, fonds du Dahomey colonial, 1F70*